Demandez le programme...

directrices, les

programmes

Comparez les propositions des différentes forces politiques pour la gouvernance de la France. Quelles sont les grandes lignes

Sondages Page d'accueil **Elections Portraits** Actualités Vidéos **Programmes**



idées principales:

Programme du Parti de Gauche

<u>Partis Politiques</u> > <u>Parti de Gauche</u> > Programme

Le projet programme du Parti de Gauche est désormais connu. Il est communiqué avec force détails - Très nombreuses propositions - sur le

site du parti. De nombreux points sont communs avec le Parti Communiste - Ces deux partis présentent en effet une candidature commune sous la bannière Front de Gauche. Voici la . synthèse du programme officiel de campagne pour la présidentielle (et les législatives) 2012, les grandes idées du projet du Parti de Gauche (Front de gauche). Une mise à jour est effectuée régulièrement en fonction des précisions et communications des responsables du parti.

Annonesa Casala Sita D Emploi Élections

Programme PG: Idées - Propositions

Voici, classées par thématiques, les principales propositions ou idées directrices du programme du Parti de Gauche pour la Présidentielle (et les Législatives) 2012:

Education

Gauche

- Arrêt des suppressions de postes. Recrutement par concours pour rétablir les postes supprimés
- Revalorisation du métier d'enseignant (formation, conditions de travail, salaire, liberté pédagogique)
- Rétablissement d'une formation spécifique d'au moins un an avant la mise en situation devant une
- Reconstruction de la carte scolaire pour garantir une réelle mixité sociale.
- Redéploiement vers l'enseignement public des subventions versées à l'enseignement privé.
- Annulation de l'accord instaurant la reconnaissance par l'Etat français des diplômes de l'enseignement supérieur catholique.
- Interdiction formelle des signes religieux à l'école.
- Education au respect de la diversité sexuelle au sein de l'enseignement scolaire.
- Mise en place d'un service public d'aide scolaire assuré dans le cadre de l'Education nationale par des fonctionnaires qualifiés.
- Création dans les établissements de postes d'enseignants sans classe pour aider individuellement ou en petit groupe les élèves en difficulté.
- Création de postes de conseillers principaux d'éducation, personnels d'orientation, infirmiers, médecins, assistants sociaux, surveillants et assistants pédagogiques formés.
- Distribution gratuite et exclusive par l'Etat de fournitures scolaires sans marques
- Instauration de la scolarité obligatoire entre 3 et 18 ans (5 à 16 ans aujourd'hui) et adoption du droit à la scolarité dès 2 ans.
- Limitation à 25 du nombre d'élèves par classe.
- Renforcement et diversification de l'enseignement technologique.
- Rétablissement des cursus en 4 ou 5 ans pour les lycéens professionnels afin de leur donner davantage de chances d'obtenir le bac pro.
- Rétribution des stages pour les lycéens professionnels et revalorisation du statut des apprentis.
- Mise en place à l'université d'une professionnalisation grâce à laquelle chaque étudiant pourra acquérir une qualification initiale qui lui permettra de s'adapter aux mutations techniques par la suite.
- Réengagement durable de l'État dans le pilotage et le financement de l'enseignement supérieur et de
- Construction de 150 000 logements sociaux étudiants en 5 ans, en Haute Qualité Environnementale (HQE), et rénovation de tous les logements qui le nécessitent en 2 ans.

Chomage - Emploi

- Droit de veto suspensif pour les représentants des salariés dans les entreprises, en cas de licenciements ou de délocalisation, ainsi que sur les décisions stratégiques de l'entreprise.
- Interdiction des aides publiques aux entreprises qui font des profits et licencient. Remboursement des aides perçues en cas de délocalisation ou de licenciements boursiers
- Lancement de politiques de grands travaux et d'investissements publics à l'échelle nationale comme à l'échelle européenne.
- Relocalisation de toutes les activités des contrats publics d'informatique dans un délai d'un an.
- Revalorisation immédiate de 300 euros des allocations de chômage.
- Indemnité chômage portée à 90 % du dernier salaire avec comme minimum le Smic.
- Remise en cause de la fusion ANPE-Assedics dans Pôle Emploi. Retour à un service public de l'emploi identifiant et distinguant clairement chacune des missions (conseil et accompagnement ; indemnisation : orientation et formation professionnelle).
- Création d'un grand service public national de la formation professionnelle.

Economie

 Création d'un pôle public de l'énergie en renationalisant entièrement Total, EDF, GDF (ainsi gu'ERDF. GRDF et AREVA).



Sondages Présidentielle 2012

La campagne électorale est lancée. L'échiquier politique est le théâtre de grandes manœuvres, de fines stratégies ou petits calculs... Suivez les tendances: Sondages <u>Présidentielle</u>

-Qujourdhui-com

Suivez la campagne électorale sur... Sondages-election.com

03/05/2012 21:34 1 sur 5

- Rétablissement du contrôle administratif de l'Inspection du Travail sur les licenciements économiques.
- Suppression des stock-options.
- Revalorisation progressive du SMIC à 1 500 euros nets avant fin 2014.
- Mise en place d'une grille des salaires indexée sur le Smic et sur la qualification du salarié et régulièrement revalorisée en fonction de l'évolution réelle du coût de la vie.
- Salaire maximum dans les entreprises limité à vingt fois le montant du salaire minimum
- Revenu maximum légal limité à vingt fois celui du revenu médian c'est-à-dire à 352 000 euros par an.
- Limitation de la proportion des intérimaires et des CDD dans les entreprises au profit des CDI.
- Réduction du temps de travail : Mise en place progressive de la semaine de 4 jours et des 32 heures.
- Création d'un revenu de remplacement égal au SMIC brut pour les personnes reconnues incapables de travailler pour des raisons physiques, psychiques, cognitives ou mentales.
- Augmentation des Charges Patronales pour financer et combler le déficit de la Sécurité Sociale.
- Réduction des exonérations de charges sociales consenties aux entreprises.
- Suppression de la cotation en continu, restauration du fixing quotidien sur les bourses françaises, plafonnement des bonus versés aux traders pour freiner la spéculation financière.
- Mise en place de règles plus strictes pour mieux contrôler l'activité bancaire. Ex : Interdiction des ventes à découvert, interdiction des CDS et produits dérivés qui poussent à spéculer contre les obligations d'Etat.
- Interdiction des transactions entre les opérateurs européens et les places financières offshore et prohibition des paradis fiscaux au sein de l'Union européenne.
- Spécialisation et séparation des banques de dépôts et des banques d'affaires et d'investissement.
- Saisie partielle ou totale du capital des institutions financières qui portent atteinte à la sécurité du système financier.
- Nationalisation sans indemnisation des établissements bancaires défaillants.
- Constitution d'un secteur public bancaire, avec notamment un pôle dédié au financement des biens publics.
- Plafonnement public des tarifs bancaires et réduction du taux de l'usure.
- Protection des citoyens usagers des banques par une meilleure réglementation de l'accès au crédit.
- Suppression des monopoles privés qui étouffent l'économie des territoires d'outre-mer.
- Développement en outre-mer d'une agriculture paysanne locale et d'une véritable filière agro-alimentaire locale de transformation.

Fiscalite

- Renforcement du rendement de l'impôt sur le revenu, de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés.
- Augmentation du nombre de tranches d'impôts pour rendre l'impôt plus progressif et donc plus juste (en limitant les effets de seuil et en surtaxant les revenus superflus).
- Taxation à 100% au dessus de 352.000 Euros annuels.
- Suppression des niches fiscales bénéficiant aux revenus de l'épargne (Prélèvement libératoire, exonération pour l'assurance vie, avantages fiscaux liés à l'investissement locatif...).
- Interdiction de la domiciliation fiscale des particuliers dans les paradis fiscaux.
- Interdiction de participer à l'équipe nationale à tout sportif qui n'est pas fiscalement domicilié en France.
- Renforcement de la progressivité des droits de succession et mise en place d'une succession maximum. (Taxation à 100% au dessus).
- Réduction de la TVA.
- Suppression du crédit impôt-recherche.
- Taux d'imposition confiscatoire au-delà d'un niveau de rentabilité actionnariale fixé comme maximal.
- Modification de la fiscalité favorable aux profits réalisés à l'étranger.
- Mise en place d'un bouclier douanier européen qui dissuade les délocalisations et qui taxe intelligemment les importations en fonction de critères sociaux et environnementaux.
- Révision des dispositifs de défiscalisation immobilière pour l'outre-mer (Suppression des rentes sans effet utile sur la population).
- Alourdissement de la pénalisation de la fraude fiscale comme "blanchiment d'activité illicite".
- Hausse des taxes sur les véhicules polluants (grosses cylindrées, 4x4, yachts, motoneiges...).

Etat

- Mise en place de la 6ème République via l'élection d'une Assemblée Constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution.
- Transfert des pouvoirs du Président de la République à l'Assemblée Nationale ou au Premier Ministre. Le Président ne doit avoir qu'un rôle de représentation de l'Etat.
- Suppression du Sénat.
- Limitation à un seul mandat pour les représentants politiques Mandat renouvelable une fois.
- Limitation des indemnités et des pensions de retraite des élus.
- Suspension automatique du mandat d'un élu condamné pour corruption.
- Parité stricte entre hommes et femmes pour tous les scrutins.
- Adoption de la proportionnelle pour tous les scrutins.
- Instauration du droit de vote et de l'éligibilité des étrangers aux élections locales.
- Organisation de référendums sur les questions relatives aux traités européens, à la délégation de souveraineté, aux domaines à réserver aux services publics.
- Inscription constitutionnelle du principe de la démocratie effective qui permet aux citoyens de présenter des propositions de loi (soumises à référendum ou inscrites à l'ordre du jour du parlement)
- Abrogation des lois votées par la droite pour restreindre le droit de grève.
- Remboursement par l'Etat des dépenses minimales de campagne (affiches officielles, profession de foi, bulletins de vote) dès 2% des voix.
- Recrutement dans la fonction publique uniquement par concours.
- Rétablissement de certains monopoles de service public (poste, rail, énergie...).
- Election des présidents des services publics de l'audiovisuel par les citoyens (Plus de nomination par le Président de la République).
- Application stricte du principe de laïcité.
- Interdiction de toute ségrégation sexuelle ou communautaire de l'espace public (horaires séparés pour les hommes et femmes dans les institutions sportives, choix du sexe du médecin à l'hôpital public, etc...).

Europe

2 sur 5 03/05/2012 21:34

- Remise en cause du traité de Lisbonne.
- Réforme du fonctionnement et du rôle des institutions : Parlement européen, Commission et Conseil.
- Proposition de la mise en place d'une procédure de référendum d'initiative citoyenne au niveau
- Contrôle de la BCE par les institutions politiques de l'UE. (Orientation de la politique monétaire déterminée par le Conseil des ministres).
- Demande d'un moratoire sur les dettes des Etats.
- Exigence de la suspension du Pacte de stabilité et de croissance.
- Référendum sur la liste des dispositions européennes auxquelles la France doit déroger.
- Remise en cause par la France de tous les accords de libre-échange en vigueur.
- Sortie de la France de l'OMC et action pour la sortie de l'OMC de toute l'UE.
- Création d'une Agence européenne de sécurité financière pour contrôler les mouvements de capitaux entre l'Europe et le reste du monde.
- Proposition aux partenaires européens de l'instauration d'un salaire minimum légal européen.
- Mise en place d'une taxe européenne sur les vols continentaux pour développer un réseau ferré européen.

Immigration

- Simplification des procédures de naturalisation.
- Rétablissement du droit du sol dès la naissance.
- Abrogation des lois successives ayant eu pour objectif de restreindre le droit au séjour en France.
- Régularisation de tous les sans-papiers résidant ou travaillant en France.
- Suppression des centres de rétention.
- Lancement d'un programme d'accès à la maîtrise de la langue française écrite et parlée, intégrant la transmission des principes républicains et l'information sur l'ensemble des droits sociaux.
- Etablissement d'un titre de séjour unique de 10 ans.

Securite

- Amélioration de la formation de la police (Enseignement des droits et libertés des citoyens, formation à la lutte contre les discriminations)
- Mobilisation accrue de la police contre la délinquance en col blanc, la grande criminalité et le trafic de drogue.

Ecologie

- Mise en place d'un plan écologique qui écartera les « besoins » inutiles et réorientera production, échange et consommation en vertu de leur utilité sociale et écologique.
- Mise en place d'une fiscalité carbone.
- Reconversion du secteur automobile au profit des transports en commun.
- Mise en place d'un secteur de récupération, dépollution et recyclage des véhicules en fin de vie, pour favoriser la réparation des véhicules avec des pièces de réemploi.
- Abandon définitif de toute prime à la casse et du bonus pour l'achat de véhicules soi-disant "propres" afin de favoriser une utilisation des véhicules la plus longue possible.
- Généralisation de l'éco-conception des produits en forçant les industriels à ne produire que des biens recyclables, biodégradables ou compostables.
- Imposition de normes plus strictes pour les industriels et les véhicules en ce qui concerne les émissions de polluants dans l'atmosphère, dans l'eau ou dans les sols.
- Mise en place de nouvelles modalités de traitement des déchets.
- Mise en place de cours d'éducation à l'environnement.
- Fermeture rapide des centrales au fioul et au charbon.
- Remplacement progressif des centrales au gaz par des centrales à cycle combiné à haute performance et par des centrales à cogénération.
- Mise en place d'une politique de soutien au développement des énergies renouvelables. (éolien, solaire thermique et photovoltaïque, chaleur géothermique profonde, micro-hydraulique, biomasse...)

 Instauration d'une politique d'incitation à l'efficacité et à la sobriété énergétique. (Sensibilisation,
- conseils, accompagnement.)
- Développement du covoiturage et l'autopartage.
- Limitation dès la conception de la vitesse des voitures à 150km/h.
- Alourdissement des taxes sur le transport aérien pour en restreindre l'usage.
- Développement du ferroutage et des transports en commun (Notamment le train).
- Instauration d'une fiscalité dégressive pour les entreprises en fonction des distances parcourues par leurs marchandises et du nombre d'intermédiaires.
- Arrêt des projets de grand éolien industriel et de centrales photovoltaïques au sol.

Nucleaire

- Fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim.
- Abandon de tous les projets d'EPR.
- Sortie progressive du Nucléaire, totale au plus tard en 2040.

Defense

- Sortie de l'OTAN et campagne pour que l'UE s'émancipe de l'OTAN.
- Retrait des troupes françaises en Afghanistan.
- Intervention au niveau international en faveur du désarmement mondial.

Etranger

- Annulation de la dette des pays du Sud.
- Mise en place d'aides au développement directes sans intermédiaire.
- Mise en place d'un fonds de coopération solidaire dirigé par l'ONU et financé par une taxe sur les transactions financières
- Défense du droit souverain du peuple palestinien à disposer d'un Etat viable dans ses frontières et à

3 sur 5 03/05/2012 21:34 décider de sa forme.

- Sortie du FMI et de l'OMC.
- Réexamen des relations commerciales et financières de la France avec les pays pratiquant le dumping fiscal y compris au sein de l'UE (Luxembourg notamment).

Sante

- Un hôpital disposant de moyens techniques satisfaisants pour chaque ville de plus de 30000 habitants
- Recrutement massif de personnels de santé dans le secteur hospitalier.
- Augmentation du nombre de médecins diplômés chaque année.
- Mise en place de centres de soins regroupant plusieurs spécialités et différents personnels de santé (personnel infirmier, médecins généralistes et spécialistes, kinésithérapeutes...) afin de favoriser une meilleure coordination ainsi qu'un accès plus simple.
- Instauration d'une formation continue pour les médecins tout au long de leur vie.
- Respect strict du principe de laïcité à l'hôpital.
- Obligation pour les praticiens de prescrire des médicaments génériques.
- Renforcement de la médecine du travail en assurant son indépendance vis à vis des employeurs.
- Amélioration du système de vérification de la sécurité sanitaire des médicaments. (Indépendance totale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques.)
- Négociation du prix des médicaments avec les laboratoires. Promotion des médicaments génériques.
- Abrogation des franchises médicales, des tickets modérateurs et du forfait hospitalier et des mesures de dé-remboursement de médicaments et de soins.
- Interdiction des dépassements d'honoraires dans les hôpitaux publics et suppression du secteur 2.
- Reconnaissance du droit à l'euthanasie, s'appliquant selon des règles très rigoureuses.

Justice

- Election du Conseil Supérieur de la Magistrature par l'Assemblée nationale.
- Enregistrement systématique des déclarations devant la police, ainsi que des audiences pénales.
- Garde à vue limitée à 24 heures renouvelable une seule fois.
- Avocat présent à la première heure de garde à vue.
- Développement des peines alternatives à l'emprisonnement pour les actes les moins graves.
- Suppression de la détention provisoire en matière de délit pour les moins de 16 ans.
- Développement du travail éducatif en milieu ouvert (accompagnement éducatif, réparation, services d'insertion, activités de jour...)
- Déjudiciarisation des premiers actes de délinquance.
- Séparation obligatoire des détenus et des personnes en détention préventive.
- Rénovation des centres pénitentiaires : Individualisation des cellules et des sanitaires.

Retraite

- Maintien du droit au départ en retraite à 60 ans avec une réduction de la durée de cotisation qui assure un taux plein (75 %).
- Départ possible pour les carrières longues avant 60 ans avec une durée de cotisation suffisante.
- Retraite minimum égale au Smic.
- Retour au calcul des pensions sur les 10 meilleures années au lieu des 25 meilleures années dans le privé.
- Départ anticipé possible en cas de pénibilité, financé par les entreprises responsables de cette pénibilité.

Agriculture

- Développement des circuits courts de distribution entre agriculteurs et consommateurs.
- Planification de la transition écologique de l'agriculture accompagnée par un plan de financement national par le secteur bancaire sous contrôle public.
- Priorité donnée à l'installation de jeunes agriculteurs grâce à la préemption de terres par la SAFER.
- Mise en place de prix minimums d'achat aux producteurs.
- Réorientation des aides de la PAC en faveur d'une agriculture locale, paysanne, vivrière, biologique.
- Etablissement des quotas de pêche français selon les propositions des scientifiques et non plus par l'Europe.
- Moratoire sur la pêche du thon rouge et compensation financière aux thoniers.
- Plan de soutien au développement de l'aquaculture, avec des modes de production écologiques.
- Interdiction des cultures d'O.G.M. en plein champ ou sous toute forme qui ne garantisse pas l'absence de dissémination.

Autre

- Mise en place d'une politique publique numérique : abrogation des lois Dadvsi et Hadopi, nationalisation du matériel de la bande passante, création d'une plateforme de téléchargement publique
- Création de 500 000 places publiques d'accueil de la petite enfance et accueil gratuit des enfants de 0 à 3 ans.
- Réforme du Congé Parental.
- Extension des droits ouverts par le PACS : reconnaissance des droits de la famille (congés familiaux, mention du/de la partenaire de PACS sur l'acte de décès, droit à pension de réversion pour les partenaires survivants).
- Ouverture du droit au mariage et à l'adoption à tous les couples.
- Construction de 500 000 logements sociaux.
- Application de la loi de réquisition des logements vides et arrêt des expulsions.
- Encadrement strict des loyers du parc locatif privé avec gel des loyers sur deux ans.
- Substitution systématique des préfets aux maires pour la construction de logements sociaux dans les villes qui ne respectent pas l'article 55 de la loi SRU.
- Création d'un service public national de l'aide à domicile pour les personnes dépendantes.
- Abolition de la prostitution : pénalisation des clients des prostituées, confiscation des biens des proxénètes, instauration de programmes de formation professionnelle et de dispositifs d'aide à la sortie

4 sur 5 03/05/2012 21:34

de la prostitution.

- Lutte contre l'envahissement de l'environnement et des médias par la publicité en imposant une règlementation stricte et une taxation dissuasive.
- Conversion d'une partie des autoroutes en lignes ferroviaires.
- Interdiction des pavillons de complaisance dans les eaux françaises.

Plus de détails sur le programme cliquez ici

Partager 213

Le programme des autres partis

CAP21	DLR	EELV	FN	LO	Modem	MPF	MRC	NC
NPA	PCD	PCF	POI	PR	PS	RS	SP	UMP

Actualité vidéo: Parti de Gauche

Vidéos > Parti de Gauche



15% au 1er tour pour Mélenchon

Le 1er Avril 2012, ce reportage de BFMTV revient sur la "percée" de Jean Luc Mélenchon dans les sondages. Le leader du Front de Gauche est en effet en passe de devenir le 3ème homme de cette camp... <u>Voir la vidéo</u>



Election Présidentielle 2012

L'élection présidentielle 2012 est la prochaine échéance électorale majeure en France. L'élection se fait au suffrage universel uninominal direct. Retrouvez l'actualités, les vidéos et sondages... Voir: <u>Flection présidentielle 2012</u>

Le site <u>sondages-election.com</u> est indépendant et apolitique. Voir: <u>Mentions légales</u> et <u>règles de confidentialité</u>. Copyright ® 2006-2012 Droits Réservés.

5 sur 5